



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

FRAIS DE PARTICIPATION

Le montant de l'inscription s'élève à : **1 570 €uros** pour un équipage de deux personnes + 1 véhicule. Tout engagement, en retard, envoyé après le : 15 NOVEMBRE 2008 : sera majoré soit : **1 700 €uros**.

Les frais d'engagement comprennent :

- Le transport maritime Aller : Continent – Corse + Retour, pour
- 2 personnes en cabine avec occupation exclusive + leur véhicule,
- Les dîners et petits-déjeuners à bord du bateau (*aller + retour*) + la taxe pétrolière (*suite à l'augmentation*)
- 3 nuits en Hôtel ** (ou Résidence Hôtelière), avec petit déjeuner et taxes de séjour.
- 3 Déjeuners (midi) + les 3 dîners
- La prime d'assurance R.C. (garantissant la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers)
- Le gardiennage des véhicules la nuit. La couverture médicale, le dépannage (équipe privée)
- Le matériel du rallye (plaques, n° de portières, road book) La remise des prix.....

Toutes les réservations seront gérées par le secrétariat de l'organisation !

MODALITES DE REGLEMENT

Pour être pris en compte, le dossier doit être obligatoirement accompagné

- Soit d'un chèque d'acompte de : ...970 €uros, libellé à l'ordre du : NEW RACING TEAM, **plus** :
le chèque du solde de : 600 €uros qui sera encaissé le :2 AVRIL 2010.

- Equipage étranger : par virement : N° Compte : FR 44 / 2004 / 1010 / 0000 / 6360 / 4X0 2 / 185
Code Banque : PSSTFRPPAJA - Bénéficiaire : NEW RACING TEAM

- La totalité de l'inscription devra être réglée impérativement avant le : 3 AVRIL 2010,

Aucun concurrent ne prendra le départ si la totalité de son engagement n'est pas réglé à cette date !

Passé cette date : une liste d'attente sera établie.

ANNULATION

En cas de désistement de votre part :

- Avant le 1° MARS : la somme de : **270 €uros**, sera acquise au titre des frais administratifs (*dossier et réservation*)
- Après le 2 AVRIL, et en cas d'interruption de séjour : **la totalité des droits versés** ne sera pas remboursé.
- Toute annulation doit se faire impérativement, par lettre Recommandée / A.R. adressée à l'organisation.
- En cas d'annulation du Rallye : **10 %** : de l'acompte sera retenu : pour les frais administratifs.
- **REFUS** : L'acompte total sera remboursé en cas de refus de candidature.
- **Aucune dérogation ne sera faite à ces dispositions.**

VEHICULES D'ASSISTANCE

Tout équipage peut engager un véhicule d'assistance.

- les frais seront de : **1 470 €uros*** (pour 2 personnes et 1 véhicule léger *),

Les conditions d'hébergement et restauration sont identiques à celles des équipages. Les véhicules d'assistance, ne devront en aucun cas, dans les épreuves de régularité, précéder les concurrents !

Chaque concurrent est responsable de son assistance.

CLASSEMENTS :

Trois classements seront établis :

- MARATHON : véhicule équipés d'un appareil de mesure homologué (*HALDA, TRIPMASTER.....*) **GPS : INTERDITS !**
- TOURISME : véhicule sans appareil de mesure supplémentaire relié au véhicule,
- TROPHEE FEMININ : réservé aux équipages 100% féminin (*à conditions de : 5 équipages mini. inscrits*)

En cas d'ex æquo : c'est l'année du véhicule, et en suite la cylindrée qui servira à départager ceux ci !

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié et de la convivialité, aucune réclamation ne sera retenue, mais toute suggestion sera la bienvenue, ceci afin d'améliorer notre épreuve ! Du fait de son engagement, chaque participant accepte de se conformer aux décisions du Comité d'Organisation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie de leur programme en fonction des circonstances (travaux, arrêtés préfectoraux, etc.....)

REMERQUES :

Pour les concurrents, venant à Marseille, avec un plateau - remorque, vous aurez la possibilité, de parquer celui-ci. Nous vous donnerons les coordonnées sur demande.

DOCUMENT A CONSERVER